

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 juillet 2013

---

ATTRIBUTIONS DU GARDE DES SCAUX ET DES MAGISTRATS DU MINISTÈRE  
PUBLIC EN MATIÈRE DE POLITIQUE PÉNALE ET D'ACTION PUBLIQUE - (N° 1230)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 39

présenté par

M. Denaja

-----

**ARTICLE PREMIER**

Après le mot :

« publiques »,

supprimer la fin de l'alinéa 3.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est proposé de revenir au texte voté en première lecture à l'Assemblée nationale.